

**Journal of the Society for the Study of Architecture in Canada**  
**Le Journal de la Société pour l'étude de l'architecture au Canada**



**Se souvenir de l'amiante**  
**Architecture et intrication patrimoniale à Thetford, Québec**

Samuel Dubois et Heather Braiden

Volume 49, numéro 1, 2024

Architecture and Extraction  
Architecture et extraction

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1115137ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1115137ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

SSAC-SEAC

ISSN

1486-0872 (imprimé)

2563-8696 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dubois, S. & Braiden, H. (2024). Se souvenir de l'amiante : architecture et intrication patrimoniale à Thetford, Québec. *Journal of the Society for the Study of Architecture in Canada / Le Journal de la Société pour l'étude de l'architecture au Canada*, 49(1), 82–106. <https://doi.org/10.7202/1115137ar>

All Rights Reserved © SSAC-SEAC, 2024

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

# Se souvenir de l'amiante

## Architecture et intrication patrimoniale à Thetford, Québec

**SAMUEL  
DUBOIS**

**HEATHER  
BRAIDEN**

Né à Thetford Mines, **Samuel Dubois** est un géographe et architecte (OAQ) comptant plusieurs années d'expérience en pratique privée au Canada et à l'international, notamment en Suisse et aux Pays-Bas. Depuis 2020, il est candidat au doctorat en histoire, théorie et critique de l'architecture au Massachusetts Institute of Technology (MIT).

Ses recherches se situent au confluent de l'architecture, de l'aménagement du territoire et des questions identitaires dans diverses communautés rurales et historiquement marginalisées au Canada. Ses projets de recherche ont reçu le généreux soutien financier du MIT Presidential Fellowship, du Centre Canadien d'Architecture (CCA) et du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), tant à la maîtrise qu'au doctorat.

**Heather Braiden** est architecte paysagiste et professeure adjointe d'architecture de paysage à l'Université de Montréal. Elle est membre fondatrice du Land | Terre Design Research Network et a joué un rôle déterminant dans l'élaboration du programme BTech en architecture de paysage de l'Université Dalhousie.

Ses recherches portent sur la réhabilitation de la « remise en valeur » des paysages post-industriels du Canada et sur la pédagogie du design. Heather tient à remercier le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada de lui avoir offert son soutien financier dans le cadre du projet *Developing frameworks for climate positive design: Case Study of extraction and processing industries in Nova Scotia and Quebec*, ainsi que les étudiants en architecture de paysage de l'Université de Montréal, Marie-Pierre Turcot et Lucas Schramiak, qui l'ont assistée dans cette recherche.

Il peut paraître surprenant que l'amiante, une famille de minéraux dont le Canada était l'un des plus grands exportateurs mondiaux au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>, soit aujourd'hui le symbole de l'ancrage identitaire de plusieurs communautés rurales du sud-est du Québec. C'est pourtant le cas à Thetford Mines, ville minière où résident environ 25 500 personnes et dont l'origine remonte à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, après la découverte d'importants gisements d'amiante dans le sous-sol de la chaîne de montagnes des Appalaches<sup>2</sup>. Autrefois surnommé avec fierté « Capitale mondiale de l'amiante<sup>3</sup> », Thetford possède un patrimoine minier dépassant largement ses frontières géographiques et jouit ainsi d'une singularité sans égale dans l'histoire industrielle canadienne.

Alors que le discours médico-scientifique qui a caractérisé le devenir de l'amiante au Canada depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle continue de prévaloir, des groupes d'intérêt particulier remettent encore en question le niveau de risque véritable de certains types d'amiante pour la santé humaine<sup>4</sup>. Sur cette question, la position de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ne pourrait cependant être plus claire : « Toutes les formes d'amiante sont cancérigènes pour les êtres humains<sup>5</sup>. » D'ailleurs, quelques mois après cette publication de l'OMS, en 2018, le gouvernement du Canada annonçait l'entrée en vigueur d'un nouveau règlement qui « interdit l'importation, la vente et l'utilisation d'amiante ainsi que la fabrication, l'importation, la vente et l'utilisation [...] de produits contenant de l'amiante [...]<sup>6</sup> ». Bien que la dernière mine d'amiante au Canada (installée à Thetford) ait cessé ses opérations sept ans auparavant (soit en 2011), il est erroné de croire que ce nouveau règlement fédéral est synonyme d'un épilogue communautaire pour les villages miniers du sud-est du Québec. Au contraire, c'est au regard de leur passé industriel controversé que ces communautés de la « région de l'amiante » du Québec parviendront à actualiser leur espace construit de manière significative.<sup>7</sup>

La notion d'espace construit, définie notamment par l'historien de l'architecture Luc Noppen, renvoie ici à « l'incessante actualisation des identités<sup>8</sup> » collectives dont un lieu est investi. On entend que l'espace construit, qui comprend la manifestation physique d'un lieu dans un contexte spatio-temporel circonscrit, s'imprègne également des mémoires collectives d'ordre identitaire associées à ce lieu et, logiquement, à son contexte socioculturel évolutif. Relativement à l'espace construit des communautés minières en particulier, le géographe et historien de l'architecture Richard V. Francaviglia est l'un des premiers intellectuels à retracer la complexité à la fois architecturale et identitaire des villes minières nord-américaines. Francaviglia soutient d'ailleurs que les paysages miniers symbolisent l'agitation entre ce que la société occidentale considère comme deux forces opposées : la culture et la nature<sup>9</sup>. Cette agitation explique peut-être pourquoi les villes minières sont souvent stigmatisées dans l'imaginaire populaire et parfois même considérées comme des lieux de vie indésirables. Des recherches suggèrent pourtant que de nombreuses communautés minières de partout en Amérique du Nord sont caractérisées par une cohésion sociale notable ainsi qu'un fort sentiment d'appartenance au sein de leur population<sup>10</sup>.



ILL. 1.  
PAYSAGES URBAINS ET  
MINIERS DE THETFORD, 1946.  
CENTRE D'ARCHIVES DE LA RÉGION  
DE THETFORD – FONDS SOCIÉTÉ  
ASBESTOS LIMITÉE (MONTREAL,  
QUÉBEC : PHOTOGRAPHIC SURVEYS  
(QUEBEC LIMITED), 1946).

Cette dualité démontre en outre que l'appréciation de la qualité paysagère des villes minières varie d'une personne à l'autre, selon le niveau de familiarité avec le lieu<sup>11</sup>. À ce sujet, nous adhérons à l'idée selon laquelle tous les paysages sont porteurs de connaissances. Lorsqu'elles sont reçues avec ouverture, ces connaissances contribuent à acquérir une meilleure compréhension d'un territoire donné et des gens qui l'habitent<sup>12</sup>. Thetford et son patrimoine minier ne font guère exception (ill. 1).

Il existe plusieurs établissements thetfordois dont la mission est de faire connaître les paysages miniers de la ville et de commémorer son patrimoine historique<sup>13</sup>. C'est le cas de deux centres d'interprétation situés dans le centre-ville historique de Thetford (le quartier Saint-Alphonse) et dont l'analyse comparative est au centre de notre recherche. Le premier est le Centre d'interprétation du patrimoine religieux de la MRC des Appalaches. Ce Centre loge dans l'église catholique Saint-Alphonse, construite de 1906 à 1909 selon les plans de l'architecte Joseph-Pierre Ouellet ; ses aires d'exposition occupent la majeure partie des tribunes. La conception de style néo-roman de l'église Saint-Alphonse, l'une des plus grandes parmi la centaine d'églises que compte le diocèse de Québec, est typique de l'architecture ecclésiastique du Québec rural du tournant du XX<sup>e</sup> siècle (ill. 2)<sup>14</sup>. La structure et les revêtements de l'église ont fait l'objet de plusieurs rénovations au fil du temps, dont deux majeures réalisées entre 2007 et 2020. Depuis le début des années 2000, le mandat du Centre d'interprétation du patrimoine religieux de la MRC des Appalaches est de sauvegarder, préserver et faire connaître le patrimoine religieux de la région ainsi que l'immense héritage socioculturel laissé par les générations thetfordoises précédentes.

À environ 300 mètres au sud de l'église Saint-Alphonse se trouve le deuxième centre d'interprétation de notre analyse comparative. Il s'agit du Centre historique de la mine King (KB3), inauguré en 2016 et situé sur le site d'une ancienne mine d'amiante fondée en 1880 par la King Brothers Company. Affilié au Musée minéralogique et minier de Thetford Mines, le Centre historique KB3 a pour mission de « constituer, conserver, étudier, interpréter et diffuser des collections représentatives du sous-sol des Appalaches et de son



ILL. 2.  
FAÇADE PRINCIPALE DE L'ÉGLISE  
SAINT-ALPHONSE, 2023.  
SAMUEL DUBOIS & HEATHER BRAIDEN

patrimoine minier<sup>15</sup>». Conçu par la firme beauceronne Roy Jacques Darisse architectes, le Centre KB3 est le fruit d'une restauration et d'une réutilisation adaptative de trois bâtiments industriels abandonnés, dont un chevalement haut d'une quarantaine de mètres (ill. 3). Puisque ce chevalement et l'église Saint-Alphonse sont les deux bâtiments les plus hauts du centre-ville historique de Thetford, ceux-ci occupent une présence matérielle et symbolique fortement perceptible dans le paysage. C'est d'ailleurs la relation entre l'architecture de ces deux centres et leur contribution à l'actualisation de l'espace construit thetfordois qui nous intéresse particulièrement.

En analysant la manifestation architecturale de ces deux centres d'interprétation historique ainsi que certains artefacts présents dans leurs expositions respectives, nous souhaitons mettre en lumière le patrimoine industriel associé à l'exploitation minière de l'amiante au pays, contribuant ainsi à la diffusion de connaissances d'un patrimoine qui souffre de problèmes de reconnaissance au pays<sup>16</sup>. Plus précisément, nous analysons comment la présence passée, actuelle et future de l'amiante se manifeste matériellement et symboliquement à travers l'architecture et la collection de ces deux centres. D'un point de vue architectural, nous soutenons que l'église Saint-Alphonse et le Centre KB3 sont étroitement



ILL. 3.  
BÂTIMENT PRINCIPAL DU  
CENTRE HISTORIQUE KB3  
(ANCIEN CHEVALEMENT), 2022.  
SAMUEL DUBOIS & HEATHER BRAIDEN.

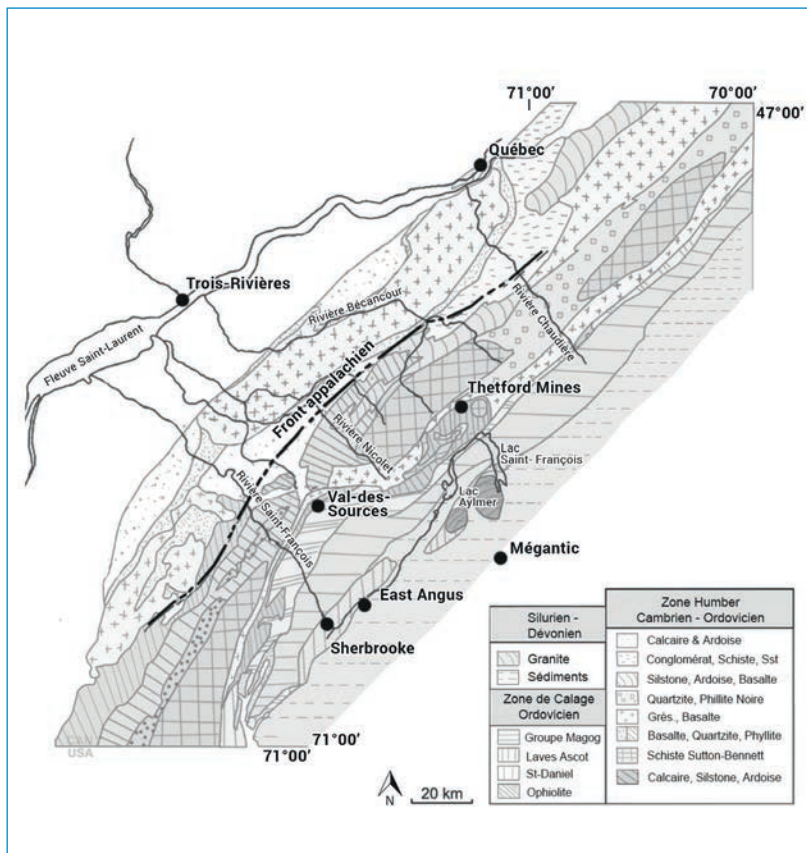
liés aux pratiques extractives historiquement associées à la région de Thetford et que ces deux bâtiments contribuent de manière significative à l'espace construit de la ville. Plus généralement, nous espérons également que notre recherche générera des pistes de réflexion plus larges concernant les liens qui unissent architecture, espace construit et patrimoine minier dans d'autres contextes, tant historiques que géographiques.

## Fondation de Thetford : ville minière

Plusieurs historiens canadiens attribuent la découverte de l'amiante dans le canton de Thetford à l'un des premiers colons de la région, le cultivateur Joseph Fecteau. On raconte que c'est dans un champ de bleuets que Fecteau aurait découvert, en 1876, une roche dont la texture fibreuse et la couleur blanchâtre ressemblaient étrangement à la fibre végétale du coton<sup>17</sup>. En réalité, cette roche représentait un fragment infinitésimal d'un énorme

filon d'amiante qui s'étend sur plus de 120 kilomètres entre les municipalités de Tring-Jonction (Chaudière-Appalaches) et de Val-des-Sources (Estrie), autrefois connue sous le nom d'Asbestos<sup>18</sup> (ill. 4). Englobant un ensemble de six minéraux naturels généralement fibreux, l'amiante était surtout convoitée pour ses propriétés physico-chimiques exceptionnelles. En plus d'être ininflammables et imputrescibles, les substances amiantifères ont une bonne résistance mécanique et possèdent des propriétés d'isolation thermique, acoustique et électrique. Aujourd'hui omniprésent dans l'environnement bâti à l'échelle planétaire, l'amiante au Canada a une histoire qui prend racine dans le canton de Thetford, où un véritable « *Asbestos Rush* » s'est fait sentir dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

ILL. 4.  
CARTE GÉOLOGIQUE DES  
APPALACHES DU SUD  
DU QUÉBEC, MODIFIÉE  
ET TRADUITE PAR LUCAS  
SCHRAMIAK À PARTIR DE  
SCHROETTER ET COLL. 2005.<sup>62</sup>



Dans l'une des études historiques les plus complètes de Thetford, l'historien François Cinq-Mars relate l'évolution paysagère de ce lieu à partir des années 1860<sup>19</sup>. À cette époque, des barons du bois, comme l'entrepreneur anglais Charles King, ont commencé à acquérir de vastes terrains à bas prix et à user de leur pouvoir pour influencer la construction d'infrastructures dans la région. En effet, afin d'assurer la prospérité de ses terres, King s'est joint au conseil d'administration de la compagnie de chemins de fer Quebec Central Railway en 1875, avant même la découverte de l'amiante dans la région<sup>20</sup>. Ayant un pouvoir décisionnel sur le tracé des lignes ferroviaires dans le sud-est du Québec, King s'est assuré que le chemin de fer reliant les villes de Sherbrooke et Lévis traverse ses propriétés foncières à Thetford, lui permettant ainsi d'accéder facilement aux marchés mondiaux<sup>21</sup>. King est décédé avant la découverte de minerai d'amiante sur ses terrains en 1876 et avant l'inauguration de la voie ferrée de Thetford en 1877, mais ses six fils ont pris la relève en créant la King Brothers Company en 1880, devenant ainsi des pionniers industriels dans la région<sup>22</sup>.

Concurremment à leur présence à l'échelle locale, les frères King ont exercé une influence significative sur la scène politique provinciale à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. En raison de la précocité historique de l'ouverture des mines d'amiante au Québec par rapport à l'établissement d'un cadre législatif provincial réglementant l'industrie minière, les premiers propriétaires miniers de Thetford ont pu commencer leurs activités en jouissant d'un pouvoir quasi illimité. En effet, l'Acte général des mines de Québec (première loi provinciale sur les mines), adopté en 1880 après l'ouverture de la mine King, autorisait dès lors le gouvernement québécois à reprendre rétroactivement les droits miniers du sous-sol des terres sur son territoire. En réaction à cette loi, James King, l'un des fils de Charles King, s'est lancé en politique et s'est fait élire à l'Assemblée législative de la province de Québec en 1892. Comme député, King a féroce­ment combattu l'aspect rétroactif de la loi, obtenant finalement gain de cause quelques mois plus tard<sup>23</sup>.

D'abord motivés par leurs ambitions industrielles et financières, les frères King ont indirectement été les instigateurs d'une nouvelle forme urbaine autour de leurs sites miniers. Ce nouveau noyau villageois primitif a d'ailleurs été constitué en municipalité dès 1892 sous le nom de Kingsville (en l'honneur de la famille King), jusqu'à ce que Thetford Mines en devienne le nom officiel en 1905. Au cours des décennies suivantes, plus d'une trentaine de compagnies minières exploitant de l'amiante et d'autres minéraux se sont établies dans le sud-est du Québec<sup>24</sup>. Cette situation a provoqué des conséquences majeures dans l'évolution historique de l'espace construit de Thetford, surtout compte tenu du pouvoir quasi absolu que détenaient certaines entreprises depuis plusieurs décennies. De cette emprise industrielle ont découlé, notamment, l'expropriation de centaines de citoyens, le déplacement de quartiers entiers et même la démolition d'une église – ce qui était un véritable sacrilège selon les mœurs de l'époque.

## Ville minière sans ancrage religieux

Alors que la grande majorité des municipalités du Québec construites au XIX<sup>e</sup> siècle se sont généralement développées à partir d'un noyau villageois primitif contenant au moins une église, une structure paroissiale et quelques maisons<sup>25</sup>, ce n'est pas le cas à Thetford. Évidemment, la fondation d'un village minier est fondamentalement motivée par la présence d'un ou de plusieurs minéraux à extraire du sous-sol d'un lieu donné. Ainsi, il arrive souvent que l'histoire communautaire de ces villes soit éclipsée par son histoire industrielle. Par conséquent, notre analyse met délibérément l'accent sur les membres de la communauté thetfordoise qui ont construit les mines, qui y ont travaillé, qui ont vécu dans sa périphérie et qui, parfois, y sont décédés.

Avant l'arrivée des compagnies minières vers la fin des années 1870, le territoire où se trouve aujourd'hui Thetford était largement sous-développé. En effet, les Abénaquis, un peuple autochtone qui habitait la région bien avant le début de la Conquête britannique de 1760, ont été forcés de s'installer, à partir de 1853, dans une réserve autochtone établie près du village de Saint-Joseph-de-Coleraine, au sud de Thetford Mines. Trois décennies plus tard, en 1882, les Abénaquis ont cependant quitté cette réserve en raison de l'empiétement des colons sur leurs terres et se sont installés dans des collectivités abénaquises ailleurs au pays<sup>26</sup>. À cette époque, le territoire qui allait devenir la région de l'amiante du Québec était habité de manière éparse par quelques familles de colons<sup>27</sup>. Cela signifie qu'il a fallu construire un ensemble d'infrastructures urbaines et civiles en vue de l'arrivée massive de nouveaux travailleurs, indispensables au développement

économique et industriel de la région. À titre d'exemple, la population thetfordoise est passée de 500 personnes en 1886 à plus de 7200 en 1911, ce qui correspond à une hausse de plus de 1300 % en 25 ans<sup>28</sup>. Afin d'héberger ces milliers de colons ouvriers et leurs familles, les compagnies minières ont aménagé (souvent de façon très désordonnée) des infrastructures urbaines rudimentaires et des maisons locatives très modestes à proximité des sites d'exploitation de l'amiante. La colonisation territoriale qui en a résulté représente, d'un point de vue historique, les balbutiements de l'espace construit de Thetford en tant que communauté minière. Cependant, ce nouveau village était sans ancrage religieux.

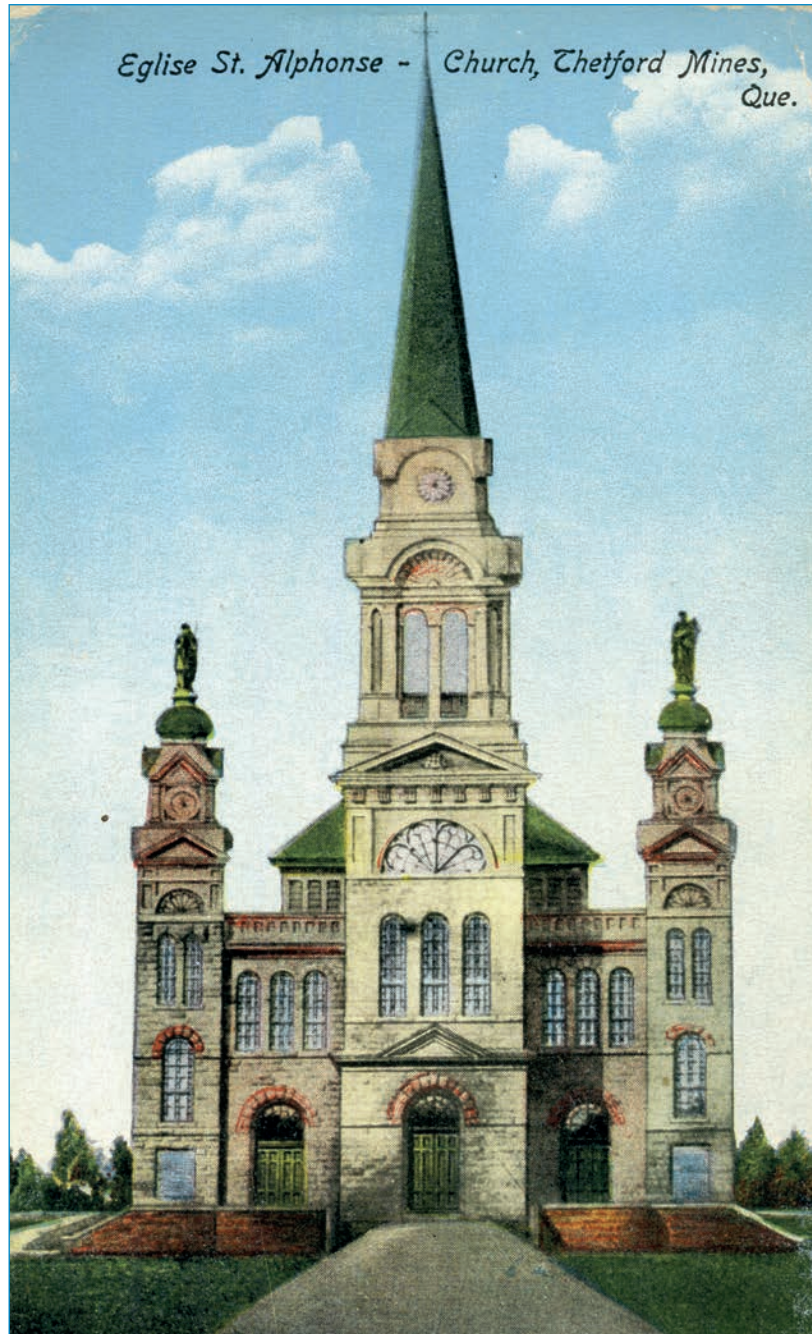
C'est dans ce contexte que la Mission catholique Saint-Alphonse-de-Thetford, fondée en 1881 par l'abbé Joseph-Alphonse D'Auteuil, a graduellement émergé dans l'espace urbain et civil de Thetford. Dès lors, plusieurs paroissiens de cette Mission ont exprimé leur volonté qu'un lieu de culte soit construit dans la ville – anticipant par ailleurs l'augmentation populationnelle de Thetford du début des années 1900<sup>29</sup>. Par contre, les désirs pieux de la communauté ouvrière se sont butés très rapidement aux intérêts économiques d'une élite industrielle. Après la fondation de la municipalité de Kingsville, les propriétaires miniers de Thetford ont collectivement rédigé un cadre réglementaire portant notamment sur la location des terrains leur appartenant. Par exemple, ils ont créé des baux de neuf, cinquante ou même quatre-vingt-dix ans dotés d'une clause octroyant aux propriétaires (soit les compagnies minières elles-mêmes) le pouvoir d'exproprier leurs locataires en tout temps, et ce, sans appel<sup>30</sup>.

Les intérêts des compagnies minières désireuses de préserver leurs droits de propriété du sous-sol afin de ne pas compromettre des projets d'expansion minière se sont néanmoins heurtés à ceux des autorités catholiques. En effet, l'Église jugeait que l'établissement de structures religieuses dans le centre-ville de Thetford était primordial pour le bien-être de la population, en plus d'être un moyen de « contrôler la moralité » du milieu social turbulent associé au travail dans les mines<sup>31</sup>. Lorsque les frères King ont offert au clergé les droits en surface d'une parcelle de terrain pour construire une nouvelle église, les autorités religieuses de la paroisse de Saint-Alphonse ont refusé, affirmant : « Si l'on découvre une mine sous l'église ou sous le cimetière, il faudra décamper<sup>32</sup>. » Sous la pression cléricale et populaire, les frères King se sont finalement pliés aux revendications en cédant, en novembre 1886, la totalité des droits du lot 26 situé dans le quartier Saint-Alphonse.

Cette concession a ainsi permis à la Mission catholique Saint-Alphonse-de-Thetford de construire, en 1887, une première chapelle dans la région. Une dizaine d'années plus tard, cette chapelle a été démolie pour laisser place à une église, plus grande et mieux adaptée aux besoins de la population grandissante. Cette dernière a toutefois été la proie des flammes en 1906, ce qui a mené à la construction, sur le même lot, d'une troisième et (à ce jour) dernière église Saint-Alphonse (ill. 5).

Si cinq autres églises ont été érigées au fil du temps pour desservir les paroisses avoisinantes, celles-ci ont toutes été démolies, fermées ou converties pour faire place à d'autres usages en raison d'expropriations historiques successives et d'une sécularisation graduelle de la population. Autrement dit, l'église Saint-Alphonse est la seule à avoir conservé sa forme architecturale originelle et sa vocation religieuse, même si une partie de ses tribunes est dorénavant investie d'une exposition patrimoniale de type





ILL. 5.  
 CARTE POSTALE HISTORIQUE  
 ILLUSTRANT LA TROISIÈME  
 ÉGLISE SAINT-ALPHONSE,  
 DATE INCONNUE.  
 CENTRE D'ARCHIVES DE LA RÉGION DE  
 THETFORD - COLLECTION FRANÇOIS  
 GAMACHE (MONTREAL, QUÉBEC :  
 NOVELTY MFG. CO. LTD.).

muséal. Grâce à l'acquisition d'un terrain dont les droits de propriété du sous-sol étaient exempts d'une intrication avec les intérêts de l'industrie minière, l'Église catholique a donc su s'ancrer dans le paysage social et urbain thetfordois de manière pérenne. Même si ses contributions matérielles et symboliques au développement urbain de Thetford sont incontestables d'un point de vue historique, ces dernières sont néanmoins dans l'ombre des contributions matérielles et symboliques de l'industrie minière. Cela s'explique notamment par la croissance exponentielle des opérations extractives tout au long de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, qui ont altéré le paysage et le sous-sol de la région pour toujours.

## Exploitation souterraine, conséquences en surface

Comme la plupart des premiers sites miniers de la région de Thetford<sup>33</sup>, la mine King a d'abord été exploitée à ciel ouvert, les mineurs extrayant le minerai d'amiante manuellement dans de petites fosses en surface (ill. 6). Dans les cinquante premières années de ses activités industrielles, la mine King s'est progressivement mécanisée. Par exemple, l'introduction de perceuses à vapeur et de grues, suivie de l'installation de tours de forage à câble en bordure des puits, a considérablement facilité le processus d'exploitation minière. D'une étape à l'autre, la matière première se déplaçait donc de la fosse à ciel ouvert vers des moulins où des centaines de femmes (surnommée « les gobeuses »), des hommes et même parfois des enfants séparaient manuellement les fibres d'amiante des autres matières rocheuses<sup>34</sup>. Le Canada est rapidement devenu le premier pays exportateur de ce minerai à l'échelle mondiale<sup>35</sup>. Logiquement, la mécanisation des procédés industriels a permis une augmentation significative du volume d'amiante extrait à l'échelle provinciale : il est passé de 5919 tonnes en 1889 à 102 224 tonnes à peine deux décennies plus tard<sup>36</sup>. Variant selon les fluctuations des marchés économiques internationaux, l'ampleur de l'extraction minière associée à Thetford au fil des années a évidemment influencé considérablement l'évolution de l'espace construit de cette communauté rurale.

ILL. 6.  
FOSSE À CIEL OUVERT DE  
LA MINE KING, 1909.  
DOMAINE PUBLIC.

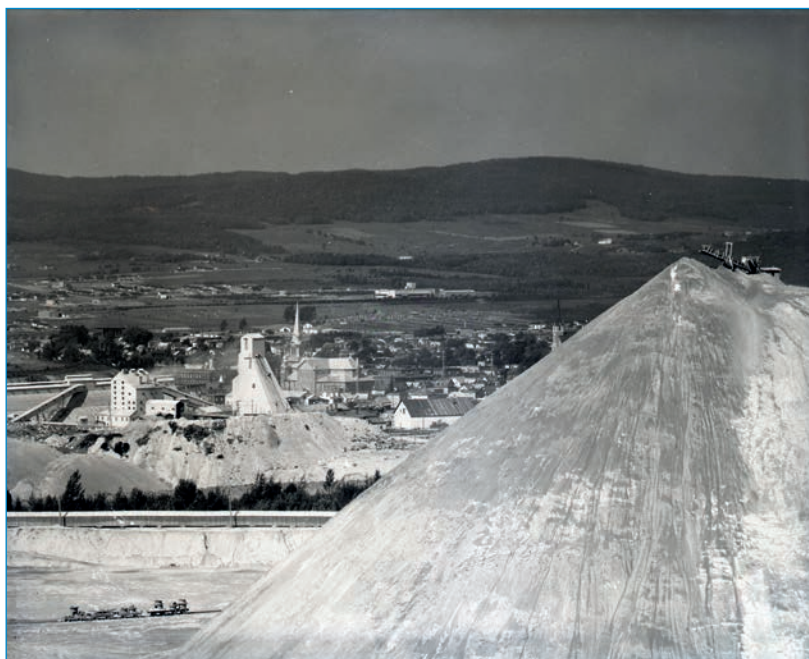


Particulièrement en demande à partir des années 1920 en raison des nouveaux besoins engendrés par les deux guerres mondiales, l'amiante a gagné en popularité pour devenir le matériau de construction par excellence de par le monde. En effet, un rapport publié en 1939 mentionne que 62 % des exportations d'amiante du Québec allaient aux États-Unis, 20 % vers l'Europe<sup>37</sup>, 8 % vers le Japon et les 10 % restants vers d'autres régions du globe<sup>38</sup>. Malgré ce contexte économique favorable, la mine King a vu ses désirs expansionnistes limités par d'importantes contraintes spatiales. Alors que la présence de quartiers résidentiels en marge de la mine King rendait le déversement de résidus miniers de plus en plus compliqué, les contraintes techniques présentes dans les sites miniers étaient encore plus problématiques. En effet, on remarque dès les années 1930 que les structures qui séparaient

les fosses de la mine King de celles d'autres compagnies minières étaient très instables à cause de leur trop grande proximité. Devant ce problème, les gestionnaires de la mine King ont pris une décision innovante et sans précédent à l'échelle régionale à cette époque : ils ont choisi de se lancer dans l'exploitation minière souterraine.

Ce type d'exploitation nécessitait toutefois une architecture industrielle différente de celle des mines à ciel ouvert. Pour répondre aux exigences fonctionnelles associées à cette nouvelle méthode d'extraction de l'amiante, plusieurs bâtiments existants en surface ont dû être adaptés et agrandis, comme les bâtiments des treuils, les salles de séchage et les entrepôts<sup>39</sup>. De surcroît, l'architecture industrielle des mines a été bonifiée grâce à l'ajout de nouvelles typologies de bâtiment. Parmi celles-ci, le chevalement est sans doute le bâtiment industriel le plus emblématique de Thetford (ill. 7). Les chevalements qui parsèment encore aujourd'hui le paysage thetfordois sont non seulement parmi les bâtiments les plus hauts à des kilomètres à la ronde, mais ils occupent aussi une fonction extractive essentielle : celle de permettre le passage de l'amiante du sous-sol vers la surface.

ILL. 7.  
CHEVALEMENT DE LA MINE  
KING ET CLOCHER DE L'ÉGLISE  
SAINT-ALPHONSE, VUS DEPUIS  
LA MINE BEAVER, 1960.  
CENTRE D'ARCHIVES DE LA RÉGION  
DE THETFORD - FONDS JACQUES  
FUGÈRE (THETFORD MINES : JACQUES  
FUGÈRE, PHOTOGRAPHE, 1960).



C'est sur le site de la mine King, en 1930, que le premier chevalement de grande dimension de la région est érigé. Deux ans plus tard, les frères King sont les premiers à mettre en œuvre un système d'exploitation par effondrement continu<sup>40</sup>. Au cours des années 1938 et 1939, d'autres infrastructures sont érigées sur le site de la King Brothers Company pour soutenir ses opérations souterraines, notamment des bâtiments de puits et divers convoyeurs reliant certains bâtiments entre eux. À l'exception du bâtiment des treuils et de la forge dont les façades sont en maçonnerie de brique rouge, tous les autres bâtiments de la mine King étaient recouverts de panneaux d'amiante ondulés. Pionnière en la matière, la mine King a servi de modèle à l'échelle régionale pour plusieurs compagnies minières. Si la mine Bell, jouxtant le site de la mine King, a installé son premier puits d'extraction en 1939, il faut attendre jusqu'en 1951 pour que toutes les mines d'amiante du sud-est du Québec fassent la transition vers l'exploitation souterraine.

Cette transition dans la méthode d'extraction a exacerbé les dangers en matière de santé et de sécurité des mineurs, surtout relativement à la qualité de l'air et aux risques d'effondrement souterrain. Ces enjeux étaient d'ailleurs centraux dans les revendications des travailleurs de l'amiante au cours des décennies 1940 et 1950<sup>41</sup>. D'un point de vue paysager, ce sont néanmoins les conséquences en surface de l'exploitation souterraine qui sont les plus visibles (ill. 8). Effectivement, la formation de tunnels souterrains impliquait l'extraction d'une quantité colossale de déchets miniers qui, au fil des décennies, ont été déplacés en surface<sup>42</sup>. Au fil du temps, les haldes composées de ces résidus miniers sont apparues parmi les collines naturelles environnantes de la chaîne de montagnes des Appalaches.

ILL. 8.

RUE SMITH DANS LE  
CENTRE-VILLE HISTORIQUE  
DE THETFORD, 1972.

CENTRE D'ARCHIVES DE LA RÉGION  
DE THETFORD – FONDS JEAN-  
CHARLES POULIN (JUIN 1972).



À son apogée industrielle, le site de la mine King comptait une douzaine de bâtiments<sup>43</sup>. Par contre, seulement trois existent encore aujourd'hui, soit le chevalement, l'atelier de forge et le bâtiment des treuils. Plus largement, la prolifération de résidus miniers produits par les activités extractives des frères King et de leurs homologues industriels régionaux a engendré des conséquences monumentales sur la forme urbaine et paysagère de Thetford. Ces pratiques industrielles ont fondamentalement marqué l'évolution de l'espace construit qui caractérisera le devenir de Thetford, et ce, tant matériellement que symboliquement.

## Amiante : intrication matérielle et symbolique

Durant plusieurs décennies, l'amiante extrait du sous-sol thetfordois a été exporté aux quatre coins du pays, permettant ainsi de solidifier la présence matérielle de ce minéral dans l'environnement bâti canadien. Des immeubles d'appartements locatifs aux usines industrielles en passant par les écoles primaires et les commerces de quartier, l'amiante était utilisé pour isoler les murs, planchers et tuyaux de plomberie, pour renforcer le béton armé, pour assurer une protection ignifuge à divers éléments structuraux, ou comme additif à de nombreux matériaux de finition<sup>44</sup>. Autrement dit, l'amiante est devenu omniprésent dans l'environnement bâti. La dernière mine d'amiante de la région de Thetford a beau avoir été fermée en 2011, il est illusoire de penser que les traces matérielles de l'amiante dans l'environnement s'effaceront de sitôt. Si des techniques de désamiantage existent aujourd'hui pour achever

la décontamination de plusieurs catégories de bâtiments, celles-ci sont généralement très coûteuses et fastidieuses. Malgré les efforts pour éliminer la présence matérielle de l'amiante partout au Canada, Thetford est sans doute l'un des lieux au pays où sa présence symbolique est la plus manifeste. En effet, les pratiques d'extraction associées au minerai de l'amiante sont perceptibles à travers l'expression architecturale de nombreux lieux importants d'un point de vue identitaire à Thetford. Ainsi, l'analyse comparative de l'église Saint-Alphonse et du site historique de la Mine King révèle des traces probantes d'une intrication matérielle et symbolique complexe entre le patrimoine religieux et le patrimoine minier de Thetford.

## Patrimoine religieux : l'église Saint-Alphonse

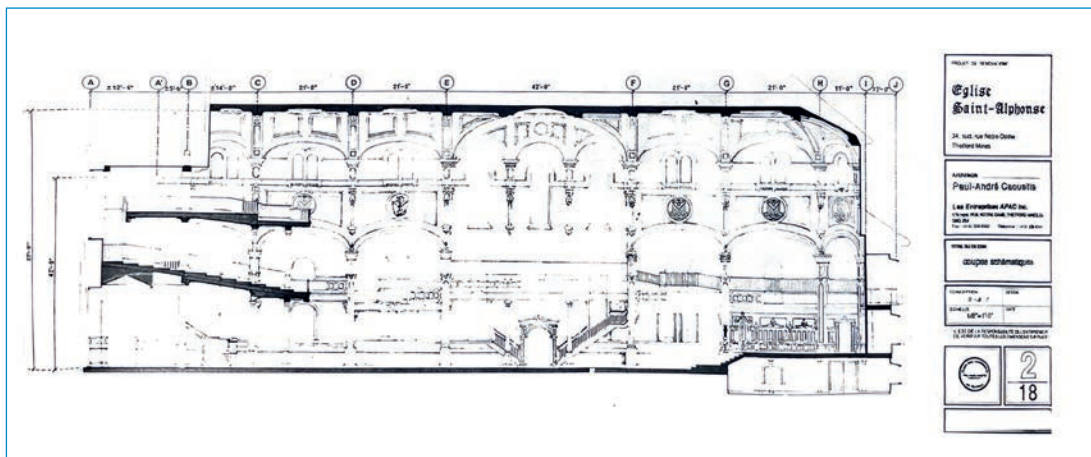
Lors de notre visite au Centre d'interprétation du patrimoine religieux de la MRC des Appalaches, nous n'avons observé qu'une seule trace matérielle du minerai de l'amiante dans la collection d'artefacts historiques : une roche contenant des filons d'amiante et sur laquelle trône une croix catholique en pierre sculptée (ill. 9). Faisant environ 30 cm de haut et 10 cm de large, l'artefact est disposé dans une boîte en plexiglas sur l'un des îlots de la collection dans les tribunes de l'église<sup>45</sup>. Cet artefact – par sa forme, sa matérialité et son symbolisme – illustre puissamment l'intrication du patrimoine religieux et du patrimoine minier de Thetford.

ILL. 9.  
ARTEFACT DE LA COLLECTION  
DU CENTRE D'INTERPRÉTATION  
DU PATRIMOINE RELIGIEUX DE LA  
MRC DES APPALACHES, 2023.  
SAMUEL DUBOIS & HEATHER BRAIDEN.



Le Centre d'interprétation du patrimoine religieux de la MRC des Appalaches présente deux expositions permanentes ainsi que des expositions temporaires rotatives, regroupant ensemble plus d'une dizaine de milliers d'objets et d'artefacts historiques, dont des plans architecturaux (ill. 10). Plusieurs concernent la construction et l'architecture de l'église Saint-Alphonse et sont donc imprégnés de connaissances historiques de grande valeur aux fins de notre analyse. Dans son ensemble, la collection du Centre nous permet de retracer l'histoire matérielle de l'église et de repérer les liens symboliques entre son architecture et les pratiques locales d'exploitation minière. Puisque ces liens ne peuvent être étudiés de manière exhaustive, notre analyse se concentre sur un élément précis de l'architecture de l'église : les cloches. Nous soutenons que ces dernières sont historiquement liées au patrimoine minier thetfordois, agissant, d'une part, comme moyen de commémoration avec la communauté minière endeuillée et, d'autre part, comme moyen de résistance politique par les mineurs.

ILL. 10.  
PHOTOGRAPHIE DU DESSIN DE  
LA COUPE LONGITUDINALE DE  
L'ÉGLISE SAINT-ALPHONSE, 2023.  
SAMUEL DUBOIS & HEATHER BRAIDEN.



Chacune des quatre cloches de l'église Saint-Alphonse est intrinsèquement un objet matériel unique en raison de la prouesse technique que requiert sa fabrication<sup>46</sup>. Perché au haut de l'église et occupant une position dominante dans l'espace construit de Thetford, le clocher supporte des cloches qui pèsent en tout 3332 kg<sup>47</sup>. Chaque cloche, fabriquée en décembre 1908 et même baptisée, sert un usage précis<sup>48</sup>. Par exemple, la cloche dénommée « Joseph » est destinée expressément à la communauté minière. On peut effectivement observer deux bustes d'homme gravés au milieu de sa paroi extérieure : il y a un homme de foi à droite et, à gauche, un mineur portant un casque sur la tête et un chapelet autour du cou. Il s'agit ici d'un exemple probant de l'intrication matérielle et symbolique entre le patrimoine religieux thetfordois, l'architecture de l'église Saint-Alphonse et les pratiques extractives associées à la ville. Qui plus est, un texte a été gravé sur la partie supérieure de la cloche Joseph : « Je me nomme Joseph. Saint Joseph, patron de la bonne mort, priez pour nous<sup>49</sup> » (ill. 11). En plus d'être directement destinée à la communauté thetfordoise, cette inscription suggère que la cloche Joseph sonne pour signaler un décès.

Cela a été le cas le 7 décembre 1938, lorsque la cloche Joseph a sonné plusieurs fois de suite pour alerter toute la communauté d'une tragédie qui venait de survenir. Ce jour-là, sept mineurs ont perdu la vie à la suite d'un grave accident survenu à la mine Bell Asbestos<sup>50</sup>. Pendant que neuf ouvriers s'affairaient à désencombrer l'entrée d'un tunnel bloqué par des débris à la suite d'une explosion de dynamite, sept d'entre eux sont décédés en raison d'un glissement de terrain soudain<sup>51</sup>. Parmi les victimes, tous des hommes âgés entre 35 et 54 ans,



ILL. 11.  
CLOCHE NOMMÉE « JOSEPH »  
DE L'ÉGLISE SAINT-  
ALPHONSE, ANNÉES 1980.  
CENTRE D'ARCHIVES DE LA RÉGION DE  
THETFORD – FONDS JEAN-CHARLES POULIN.

trois étaient notamment des vétérans de la Première Guerre mondiale<sup>52</sup>. Marquant à jamais la mémoire collective locale, cet événement a été l'un des plus mortels de l'histoire de l'exploitation minière dans la région de l'amiante du sud-est du Québec. Quelques jours plus tard, sous le son solennel de la cloche Joseph qui dominait le centre-ville historique de Thetford, des milliers de personnes se sont rassemblées à l'église Saint-Alphonse pour rendre un dernier hommage aux malheureuses victimes de cet accident fatal (ill. 12).

En des temps moins tragiques, les cloches de l'église Saint-Alphonse sonnaient également pour souligner des événements plus joyeux, comme des mariages. Cependant, le son des cloches ayant officialisé les dizaines de mariages célébrés le 14 juillet 1940 ne marquait pas simplement des unions entre catholiques. Cette fois-là, il symbolisait une résistance politique contre la conscription obligatoire des hommes célibataires. En effet, le gouvernement du Canada a adopté la Loi sur la mobilisation des ressources nationales en 1940, lui donnant ainsi le droit de mobiliser des ressources humaines et matérielles pour soutenir les efforts des Alliés durant la Seconde Guerre mondiale. Après une période de recrutement volontaire non concluante, le gouvernement a annoncé, le 12 juillet 1940, le début de la conscription obligatoire pour tous les hommes canadiens, dont l'entrée en vigueur était trois jours plus tard<sup>53</sup>. Comme de nombreux Canadiens ailleurs au pays, plusieurs mineurs thetfordois se

ILL. 12.  
FUNÉRAILLES DES SEPT  
MINEURS DÉCÉDÉS À  
LA MINE KING, 1938.  
CENTRE D'ARCHIVES DE LA  
RÉGION DE THETFORD.



sont tournés vers l'Église. La veille de l'entrée en vigueur de la règle de conscription, les cloches de l'église Saint-Alphonse ont joyeusement sonné pour officialiser le mariage de 43 couples en une seule journée<sup>54</sup>. En se mariant, ces mineurs n'ont pas seulement échappé à la conscription obligatoire ; ils ont également prêté une allégeance à la nation par leur travail plutôt que par le combat. D'ailleurs, les nombreuses femmes qui travaillaient dans l'industrie de l'amiante à cette époque ont contribué à la productivité minière de Thetford en réponse à la forte demande mondiale en amiante engendrée par la guerre.

Ainsi, le son des cloches de l'église Saint-Alphonse en juillet 1940 symbolise l'importance de la présence et de l'expertise des mineurs pour l'économie locale et mondiale. Cette importance historique occupe d'ailleurs une place centrale dans l'exposition permanente du Centre historique KB3.

## Patrimoine minier : le Centre historique KB3

En entrant dans le vestibule du Centre historique KB3, nous avons d'abord tourné le regard vers un panneau ondulé grisâtre, installé sur la structure originelle du chevalement (ill. 13). Il s'agit d'un fragment du revêtement d'origine de l'ensemble des façades du chevalement. Fabriqué à partir de fibres d'amiante, ce panneau signale de manière assumée la présence matérielle de l'amiante dans l'espace muséal. Faisant autrefois partie de l'architecture du lieu, ce panneau de fibres d'amiante est maintenant relégué au statut de relique industrielle puisée dans une collection permanente d'artefacts miniers. Sa présence relève toutefois de l'exception. En effet, les travaux de réhabilitation de l'ancien chevalement de la mine King ont nécessité une mise aux normes complète du bâtiment impliquant un processus de désamiantage complet des lieux.

Le Centre historique KB3 a été inauguré à la suite d'un vaste chantier en trois phases. Les travaux visaient la réhabilitation de bâtiments abandonnés sur le site de l'ancienne mine King afin d'y construire un centre d'interprétation du patrimoine minier (ill. 14). La première phase prévoyait la décontamination entière du site ainsi que la démolition de certaines





**ILL. 13.**  
**PANNEAU EN FIBRES D'AMIANTE**  
**DANS LE VESTIBULE DU**  
**CENTRE KB3, 2022.**  
 SAMUEL DUBOIS & HEATHER BRAIDEN.



**ILL. 14.**  
**INSTALLATIONS MINIÈRES**  
**DE LA MINE KING, 1990.**  
 CENTRE D'ARCHIVES DE LA RÉGION DE  
 THETFORD – FONDS JEAN-CHARLES POULIN.

infrastructures désaffectées, dont deux bâtiments. La deuxième concernait l'aspect architectural et comprenait notamment la restauration, réhabilitation et réutilisation adaptative des trois bâtiments sur place, soit le chevalement, l'atelier de forge et le bâtiment des treuils. La troisième et dernière phase du projet, terminée en 2019, a permis la construction d'une galerie d'exposition souterraine et l'aménagement paysager des aires extérieures du Centre<sup>55</sup>.

À travers ses expositions et programmes pédagogiques, le Centre KB3 a comme mission de faire connaître l'histoire géologique et industrielle de la région de l'amiante et de sensibiliser le public à l'importance du patrimoine minier régional<sup>56</sup>. À l'occasion de son ouverture en août 2016, celui qui était à l'époque député de la circonscription de Lotbinière-Frontenac à l'Assemblée nationale et ministre québécois des Forêts, de la Faune et des Parcs, Laurent Lessard, a pris la parole pour raconter l'histoire familiale qui le lie à ce lieu : « Je suis un enfant d'un mineur qui a gagné sa vie, élevé sa famille et qui était très fier de travailler dans cette industrie. Honnêtement, en regardant la tête du chevalement, ça m'a rappelé que plusieurs mineurs l'ont pris pour descendre ; aujourd'hui, nous allons nous en servir pour monter<sup>57</sup> ». Cette déclaration corrobore l'idée selon laquelle se souvenir de l'amiante, y compris de l'architecture et des pratiques extractives qui y sont associées, est fondamental pour retracer la mémoire de la communauté thetfordoise.

La collection d'artefacts du Centre historique KB3 est exposée dans trois bâtiments distincts qui sont néanmoins interreliés sur les plans programmatique et spatial. Notre visite guidée des lieux a commencé dans le bâtiment de la forge, où des ingénieurs et des mineurs réparaient autrefois les équipements miniers et fabriquaient de nouveaux outils pour répondre aux besoins industriels en constant changement (ill. 15). Parmi les artefacts aujourd'hui exposés dans ce même bâtiment, on compte une collection de vieux outils en forge ainsi qu'une maquette du vaste territoire occupé par les mines d'amiante de type chrysotile dans la MRC des Appalaches. La juxtaposition de ces artefacts dans l'ancien bâtiment des forges illustre de manière symbolique comment l'espace construit de Thetford est le fruit d'une intrication historique entre le travail de la classe ouvrière et les ressources premières, aux mains de l'élite économique.

ILL. 15.

ANCIEN BÂTIMENT DE  
LA FORGE DU CENTRE  
HISTORIQUE KB3, 2022.  
SAMUEL DUBOIS & HEATHER BRAIDEN.



Notre visite s'est poursuivie dans le bâtiment des treuils, où d'imposantes machines industrielles sont encore en place. En marge de ces installations se trouve une exposition d'œuvres d'art comprenant notamment des peintures, des photographies et des vitraux (ill. 16). Créées par des membres de la collectivité, certaines de ces œuvres mettent d'ailleurs en scène des infrastructures minières thetfordoises. Leur inclusion contribue à complexifier l'interprétation du patrimoine minier de Thetford et de ses pratiques extractives, illustrant de manière artistique la pluralité des expériences liées à ce patrimoine à l'échelle locale.



**ILL. 16.**  
INSTALLATIONS ARTISTIQUES  
COMMUNAUTAIRES À  
L'INTÉRIEUR DU CENTRE  
HISTORIQUE KB3, 2022.  
SAMUEL DUBOIS & HEATHER BRAIDEN.

**ILL. 17 (GAUCHE).**  
MINE KING, VUE DU TOIT DE  
L'ÉGLISE SAINT-ALPHONSE, 1965.  
CENTRE D'ARCHIVES DE LA RÉGION DE  
THETFORD – FONDS JEAN-CHARLES POULIN.

**ILL. 18 (DROITE).**  
ÉGLISE SAINT-ALPHONSE VUE  
DE L'OBSERVATOIRE DU CENTRE  
HISTORIQUE KB3, 2022.  
SAMUEL DUBOIS & HEATHER BRAIDEN."



Finalement, notre visite s'est terminée dans le bâtiment du chevalement, dont l'architecture singulière est généralement associée à l'image institutionnelle du Centre historique KB3. Du haut de ses 42 mètres, ce bâtiment présente dans ses salles d'exposition des scènes historiques de la vie quotidienne des mineurs et autres travailleurs de l'amiante<sup>58</sup>. En plus de contenir une machinerie autrefois indispensable au processus d'extraction industrielle du minerai, le chevalement est aujourd'hui couronné par un observatoire qui offre des vues panoramiques sur la ville, ses paysages miniers et, au premier plan, l'église Saint-Alphonse (ill. 17-18). En se centrant sur le déplacement vertical rendu possible par l'architecture du chevalement et grâce auquel des tonnes de minerai d'amiante ont été extraites du sous-sol thetfordois, notre analyse met l'accent sur l'intrication des pratiques d'extraction en surface et sous terre. Ainsi, le bâtiment du chevalement est plus qu'un centre d'interprétation ; il devient le centre de notre interprétation critique.

Lorsque l'exploitation souterraine de l'amiante sur le site de la mine King s'est amorcée, en 1938, un nouveau type de spécialiste a émergé dans l'industrie minière : l'opérateur de treuil. Dans une mine souterraine, les opérateurs de treuil occupaient un poste clé. En effet, ils étaient aux commandes de l'élévateur logé dans le puits principal de la mine et ils contrôlaient le déplacement vertical des mineurs et des matières premières, et ce, à différents niveaux souterrains. Ils devaient également maîtriser l'utilisation du code morse pour communiquer

avec les mineurs sous terre. En cas d'urgence, leur rôle était d'autant plus crucial pour assurer l'évacuation rapide et sécuritaire des mineurs vers la surface. Contrairement au tintement des cloches de l'église Saint-Alphonse qui se faisait entendre à des kilomètres à la ronde, le code morse utilisé pour gérer le déplacement vertical des personnes et des matières premières en contexte minier émettait des sons quasi inaudibles. En dépit de cette disparité sonore, le code morse et le clocher de l'église Saint-Alphonse sont tous les deux des moyens de communication d'une importance à la fois historique et symbolique pour la mémoire collective des Thetfordois.

En plus des compétences capitales de l'opérateur de treuil, l'expertise de plusieurs autres ouvriers était requise pour exploiter l'amiante. Cette expertise locale a d'ailleurs permis à Thetford d'être la première ville minière au Canada à utiliser le foudroyage par blocs comme technique d'extraction minière<sup>59</sup>. Une vidéo didactique datant des années 1960 et diffusée dans l'exposition souterraine du Centre KB3 présente d'ailleurs cette technique complexe en illustrant schématiquement chaque étape du processus (ill. 19). On y distingue un tunnel vertical sous le puits de la mine, relié à plusieurs tunnels horizontaux qui s'étendent à travers le substratum rocheux adjacent aux gisements d'amiante. C'est au-dessus de ces tunnels horizontaux que se produisent les activités de dynamitage. La roche dynamitée tombe ainsi par gravité dans l'espace contigu du tunnel et est déplacée vers un puits secondaire, manuellement ou mécaniquement. Par la suite, les matières premières des puits sont déplacées par wagons (grâce à un chemin de fer souterrain) vers le puits principal, où elles sont finalement hissées jusqu'au niveau du sol, grâce aux commandes de l'opérateur de treuil. Ici, la collection du Centre KB3 nous permet donc de comprendre que, en plus du labeur et de l'expertise des mineurs de Thetford, c'est aussi grâce à une architecture industrielle souterraine très complexe que les pratiques extractives de la région ont pu être poursuivies tout au long du XX<sup>e</sup> siècle.

ILL. 19.  
IMAGE SCHÉMATIQUE  
EXPLIQUANT LA TECHNIQUE  
DE FOUROYAGE PAR BLOCS.  
PERISCOPE FILM LLC ARCHIVE.



Les activités souterraines de la mine King avaient également des impacts au-delà des limites géographiques du site. Par exemple, notre visite du sous-sol de l'église Saint-Alphonse nous a permis de comprendre la relation directe entre les activités minières souterraines et les fondations de cet édifice matériellement imposant. Les colonnes structurales du sous-sol

de l'église ont en effet été conçues pour résister aux vibrations souterraines engendrées par l'intensité du dynamitage effectué par les compagnies minières voisines. Nous avons en outre pu voir deux types de colonnes lors de notre visite : des colonnes en bois dont la base est partiellement recouverte d'une couche protectrice de goudron et enveloppée d'un baril de whisky qui agit comme pieu (ill. 20), ainsi que des poteaux en acier standard reposant sur des blocs de béton armé<sup>60</sup>. Au regard de la technique de foudroyage par blocs employée à la mine King durant des décennies, l'exemple des fondations de l'église Saint-Alphonse est révélateur. L'analyse de ces fondations illustre clairement comment l'architecture de l'église s'adapte aux pratiques extractives de l'industrie minière avoisinante.

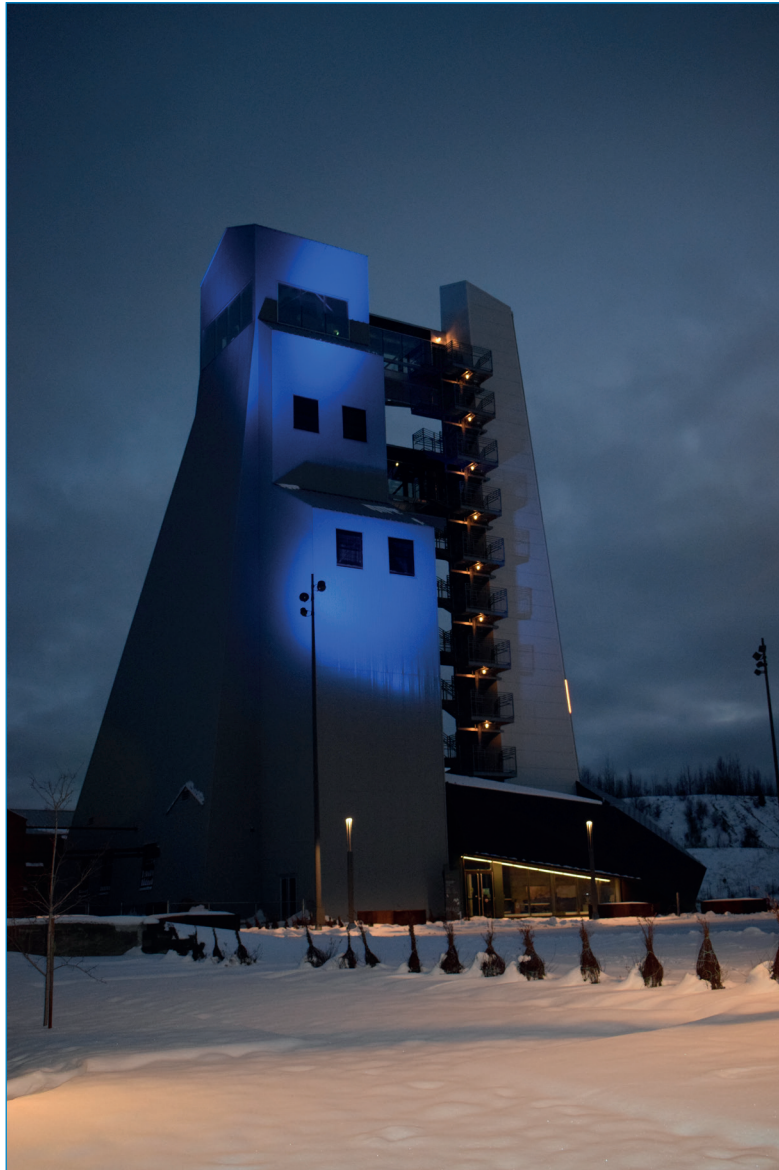
ILL. 20.  
COLONNE STRUCTURALE DANS  
LE SOUS-SOL DE L'ÉGLISE  
SAINT-ALPHONSE, 2022.  
SAMUEL DUBOIS & HEATHER BRAIDEN.



## Conclusion

Grâce à une analyse mettant l'accent sur les liens entre les patrimoines architectural, minier et religieux de Thetford, notre étude comparative révèle de manière originale l'intrication matérielle et symbolique de deux lieux de mémoire d'importance dans la région de l'amiante. L'église Saint-Alphonse et les trois bâtiments historiques de l'ancienne mine King ont une valeur historique et patrimoniale indéniable, quoique méconnue et parfois même incomprise. Cela dit, il est important de souligner que l'espace construit de Thetford a également été façonné (et continue de l'être) par la population locale.

Dans les années à venir, le Centre historique KB3 a l'intention d'enrichir l'expérience de ses visiteurs en poursuivant la réhabilitation de l'ancien site de la mine King, notamment en concevant des spectacles lumineux projetés sur certains bâtiments et en assurant la réouverture des mines souterraines à des fins récréatives. Par ailleurs, au moment de notre visite des lieux en 2022, la direction du KB3 spéculait sur la façon dont les aires extérieures du Centre et sa programmation future pourraient servir à mobiliser l'intérêt des nouvelles générations de Thetfordois qui n'ont pas vécu l'époque de l'exploitation minière (ill. 21). Pour



ILL. 21.  
VUE NOCTURNE DU CENTRE  
HISTORIQUE KB3, 2022.  
SAMUEL DUBOIS & HEATHER BRAIDEN.

ces jeunes, le Centre historique KB3 sert de point de référence pour retracer l'histoire de l'industrie minière et de la colonisation du territoire régional, en plus d'être un rappel brutal de la fragilité paysagère locale. À ce chapitre, mentionnons que les décennies d'exploitation minière ont rendu la municipalité de Thetford susceptible aux secousses sismiques localisées, les haldes de résidus miniers présentant des risques importants d'érosion et de glissements de terrain<sup>61</sup>.

Quant à l'église Saint-Alphonse, dont l'importance architecturale à l'échelle régionale est sans égale, elle est devenue un lieu de mémoire encore plus riche grâce à la présence du Centre d'interprétation du patrimoine religieux qu'elle loge depuis plus d'une décennie. Malgré sa nature résolument religieuse, la collection du Centre permet de dégager des connaissances informelles sur l'évolution de la forme urbaine de Thetford à travers l'histoire religieuse de la ville. Par exemple, un des îlots de la collection permanente du Centre retrace l'histoire des autres églises thetfordoises, souvent dictée par les aléas de l'industrie de l'amiante au fil des cycles économiques. À lui seul, cet îlot incite les visiteurs du Centre

à réfléchir à l'environnement bâti thetfordois en y intégrant une nuance historique, tout en accentuant plus largement l'intrication entre les patrimoines religieux et miniers de la ville.

Alors que les souvenirs de la valeur historique de l'Église et de l'amiante dans la région rurale du sud-est du Québec s'estompent inévitablement au fil des générations qui passent, nos recherches illustrent les liens entre l'évolution de l'espace construit thetfordois et l'histoire de l'exploitation minière à l'échelle régionale. Ces liens justifient également notre désir de rendre hommage aux gens qui ont bâti le Thetford d'aujourd'hui, tout en jetant un regard critique sur le rôle qu'a joué l'architecture dans la formation de l'espace construit de la ville et de son évolution subséquente. Symbole de fierté pour certains et source d'inquiétude pour d'autres, l'amiante, grâce à la mission des musées d'histoire locaux, demeurera au cœur de l'identité de la communauté thetfordoise.

## Notes

1. Virta, Robert L., 2006, *Worldwide Asbestos Supply and Consumption Trends from 1900 through 2003, Rapport*, Reston (Virginie, États-Unis). Geological Survey Circular 1298, 80 p., [<http://pubs.usgs.gov/circ/2006/1298/>], consulté le 15 janvier 2023.
2. La ville de Thetford Mines se situe à équidistance des villes de Québec (au nord) et de Sherbrooke (au sud-ouest). Faisant aujourd'hui partie de la Municipalité régionale de comté (MRC) des Appalaches (autrefois MRC d'Asbestos), la municipalité de Thetford Mines englobe les villes et villages de Black Lake, Robertsonville, Pontbriand, Thetford-Sud et Thetford Mines. Cet article privilégie néanmoins l'utilisation de Thetford (nom usuel de la ville), et ce, même quand cet usage est anachronique.
3. Mailhot, Pierre, Jean-Marie Dubois, et Nathan Baker, 7 février 2006, « Thetford Mines », *L'Encyclopédie canadienne*, [<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/thetford-mines>], consulté le 15 janvier 2023.
4. Mouvement ProChrysotile québécois, 2018, « Résidus d'amiante : ne pas céder à l'alarmisme ! » *Courrier Frontenac*, 23 mai, [<https://www.courrierfrontenac.qc.ca/opinion/residus-damiant-ne-ceder-a-lalarmisme/>], consulté le 6 mars 2023.
5. Organisation mondiale de la santé, *Amiante : éliminer les maladies liées à l'amiante*, 15 février 2018, [<https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/asbestos-elimination-of-asbestos-related-diseases>], consulté le 15 janvier 2023.
6. Gouvernement du Canada, 2018, *Règlement interdisant l'amiante et les produits contenant de l'amiante*, DORS/2018-196, Règlement sur l'exportation des substances figurant à la Liste des substances d'exportation contrôlée, [<https://pollution-dechets.canada.ca/registre-protection-environnementale/reglements/visualiser?id=150>], consulté le 15 janvier 2023.
7. Voir Dubois, Samuel, 2017, « Mining For Thetford's Identity Reclaiming the Mine Sites of a Former Asbestos Town », Thèse de maîtrise en architecture, Carleton University, Ottawa, p. 7.
8. Noppen, Luc, 1995, *Architecture, forme urbaine et identité collective*, Québec, Septentrion, p. 7.
9. Francaviglia, Richard V., 1991, *Hard Places: Reading the Landscape of America's Historic Mining Districts*, Iowa, University of Iowa Press, p. 184.
10. Robinson, David, et Derek Wilkinson, 1995, « Sense of Community in a Remote Mining Town: Validating a Neighborhood Cohesion Scale », *American Journal of Community Psychology*, vol. 23, n° 1 : p. 137-148 ; Robertson, David, 2006, *Hard as the Rock Itself: Place and Identity in the American Mining Town*, Boulder, University Press of Colorado, 216 p.
11. Braiden, Heather, et Paula Meijerink, 2016, « How will green succeed in a grey world? Vernacular landscapes in the post-industrial town of Thetford Mines, Quebec », *Site Magazine*, vol. 36, p. 62.
12. Salter, Christopher L., 2010, « No Bad Landscape », *Geographical Review*, vol. 91, n° 1-2, p. 105-112.
13. Entre autres institutions, mentionnons le Musée Minéro (anciennement appelé Musée minéralogique et minier de Thetford Mines), inauguré à l'occasion du centenaire de la découverte de l'amiante, et dont la collection a contribué à éclairer notre compréhension de l'histoire de l'exploitation minière dans la région.
14. Roberge, Pierre, 2021, *Les églises St-Alphonse au cœur de notre histoire*, Thetford Mines, Centre d'archives de la région de Thetford, p. 12.
15. Minéro – Musée de Thetford / KB3, 2023, *Mission et histoire*, Thetford Mines, [<https://museeminero.com/musee/mis-sion-histoire/>], consulté le 6 mars 2023.
16. Bélanger, Michelle, 2018, *Vers le paysage : photographie et aménagement des territoires miniers*, Thèse doctorale, Québec, Université Laval, p. 174-175.
17. Mailhot, Dubois, et Baker.
18. Hamilton Riordon, Peter, 1975, *Géologie des gîtes d'amiante du sud-est québécois*, E.S.-18, Québec, Ministère des Richesses naturelles du Québec, p. 3.
19. Cinq-Mars, François (dir.) et coll., 1994, *Thetford Mines à ciel ouvert : Histoire d'une ville minière, 1892-1992*, Thetford Mines, Ville de Thetford Mines, 596 p.
20. Cinq-Mars, p. 12.
21. Vallières, Marc, 2003, « King, James (1848-1900) », *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec/Toronto, Université Laval/University of Toronto, [[http://www.biographi.ca/fr/bio/king\\_james\\_1848\\_1900\\_12F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/king_james_1848_1900_12F.html)], consulté le 15 janvier 2023.
22. La première entreprise minière de Thetford est la mine à ciel ouvert Johnson, ouverte en 1877. Inaugurée quelques mois plus tard sur un vaste site de 5000 acres jouxtant le côté nord de la mine Johnson, la King Brothers Company est la deuxième mine à ciel ouvert de la ville. Ces deux mines exploitaient d'ailleurs le même gisement d'amiante, reconnu comme étant le plus profond et le plus riche de la région. Répertoire du patrimoine culturel du Québec, 2013, *Mine King*, Québec, Ministère de la Culture et des Communications, [<https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=201283&type=bien>], consulté le 22 mars 2023.



23. Vallières.
24. Vallières, Marc, 2012, *Des mines et des hommes: histoire de l'industrie minière québécoise. Des origines à aujourd'hui*, Québec, Gouvernement du Québec, p. 88.
25. Cinq-Mars, p. XI.
26. Mailhot, Dubois, et Baker.
27. Cinq-Mars, p. 11.
28. Cinq-Mars, p. 36.
29. Roberge, p. 15.
30. Bissonnette, Johanne, 1985, *Le pouvoir local à Thetford Mines, Analyse des transformations contemporaines*, Thèse de maîtrise en anthropologie, Université Laval, Québec, p. 61.
31. Harvey, Fernand, 1994, « Préface », dans François Cinq-Mars (dir.), *Thetford Mines à ciel ouvert : Histoire d'une ville minière, 1892-1992*, Thetford Mines, Ville de Thetford Mines, p. XII.
32. Cinq-Mars, p. 13.
33. En plus de Kingsville (1892) devenu Thetford Mines (1905), sept autres villages se sont développés au rythme de l'exploitation minière de l'amiante au tournant du XX<sup>e</sup> siècle : Asbestos (1899) devenu Val-des-Sources (2020), Black Lake (1906), Saint-Joseph-de-Coleraine (1908), East Broughton (1908), Robertsonville (1909), Vimy-Ridge (1917) et Tring-Jonction (1918).
34. Bilodeau, Maryse, 2002, « Des femmes dans les mines d'amiante », *Histoire Québec*, vol. 8, n° 1, p. 22.
35. En 1909, le Québec comptait une production de substances amiantifères près de cinq fois supérieure à celle de la Russie, alors deuxième exportateur mondial. Cinq-Mars, p. 115.
36. Cinq-Mars, p. 115-116.
37. Les pays européens inclus dans ces statistiques sont l'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique, la France et l'Italie.
38. Cinq-Mars, p. 259.
39. Répertoire du patrimoine culturel du Québec.
40. Ce système d'exploitation implique l'effondrement par dynamitage d'un large volume de roc contenant une formation amiantifère. Les masses rocheuses écroulées tombent dans des galeries d'extraction préalablement creusées mécaniquement et où le minerai est ensuite remonté à la surface vers l'usine de traitement grâce à un système de poulies et de contre-poids installé dans le chevalement. Répertoire du patrimoine culturel du Québec.
41. Van Horssen, Jessica, 2012, « À Faire Un Peu de Poussière: Environmental Health and the Asbestos Strike of 1949 », *Labour / Le Travail*, vol. 70, n° 1, p. 127.
42. Durant la décennie 1970, une tonne de fibres d'amiante engendrait l'équivalent de 100 tonnes de résidus miniers. Moore Tim R. et R. C. Zimmermann, 1977, « Establishment of Vegetation on Serpentine Asbestos Mine Wastes, Southeastern Quebec, Canada », *Journal of Applied Ecology*, vol. 14, n° 2, p. 589.
43. Ces bâtiments sont : le chevalement, l'atelier des forges, le bâtiment des treuils, la réserve de pierre sèche, le bâtiment de l'administration, le bâtiment du petit concasseur, le séchoir, la station de chargement, le garage, l'atelier du compresseur d'air et la station électrique. Répertoire du patrimoine culturel du Québec.
44. Comme le ciment, le plâtre, les tuiles de carrelage ainsi que de nombreux types de revêtements rigides extérieurs.
45. Absente au moment de l'une de nos visites en 2015, la boîte de protection, dont la face arrière était manquante à notre visite subséquente en 2022, a vraisemblablement été ajoutée pour rassurer certains visiteurs.
46. Mathieu, François, 2010, *Les cloches d'église du Québec : Sujets de culture*, Québec, Septentrion, p. 11-12.
47. Pépin, Karine, 2019, « Ding ! Dong ! Les cloches ont un nom... et un baptême ! » *Le Bercaïl*, vol. 28, n° 3, p. 11.
48. Pépin, p. 10.
49. Citation observée lors de notre visite du Centre d'interprétation du patrimoine religieux de la MRC.
50. Courrier Frontenac, 2013, « Il y a 75 ans : décès de 7 mineurs à Thetford Mines », *Courrier Frontenac*, 2 décembre, [<https://www.courrierfrontenac.qc.ca/communaute/il-y-a-75-ans-deces-de-7-mineurs-a-thetford-mines/>], consulté le 15 janvier 2023.
51. Les sept victimes de cet accident sont Ludger Aubut (46 ans), Edmond Emery (43 ans), Donat Grégoire (42 ans), Albert Lemieux (37 ans), Louis Nadeau (54 ans), Joseph Perron (44 ans) et Adolphe Théberge (35 ans). Courrier Frontenac.
52. Courrier Frontenac.
53. Tremblay, Yves, 2017, « 1940, la conscription (1<sup>re</sup> partie) », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 26, n°1, p. 340.
54. En plus des 43 mariages célébrés à l'église Saint-Alphonse, 48 autres couples se sont unis à l'église Saint-Maurice le même jour, portant le total à 92 unions. Ouellette, Joëlle, 2016, « Qui prend mari prend pays ! » *Le Bercaïl*, vol. 25, n° 2, p. 6.

55. Savard, Jean-Hugo, 2020, « KB3 : une reprise des travaux sur fond d'incertitude », *Courrier Frontenac*, 21 mai, [<https://www.courrierfrontenac.qc.ca/actualite/kb3-une-reprise-des-travaux-sur-fond-dincertitude/>], consulté le 15 janvier 2023.
56. Minéro – Musée de Thetford KB3.
57. Courrier Frontenac, 2016, « Le Centre historique de la mine King accueille ses premiers visiteurs », *Courrier Frontenac*, 17 août, [<https://www.courrierfrontenac.qc.ca/actualite/le-centre-historique-de-la-mine-king-accueille-ses-premiers-visiteurs/>], consulté le 15 janvier 2023.
58. Minéro – Musée de Thetford KB3.
59. Fortier, Clément, 1983, *Black Lake, lac d'amiante, 1882-1982*, Black Lake, C. Fortier, p. 136.
60. Nous supposons que la structure moderne a été ajoutée au fil du temps afin de stabiliser les fondations de l'édifice, mais les plans d'architecture de l'église et les documents d'archives en lien avec sa construction que nous avons consultés ne contiennent aucun renseignement sur la chronologie des rénovations touchant les fondations de l'édifice. À ce chapitre, une personne responsable du Centre d'interprétation du patrimoine religieux de la MRC des Appalaches nous a mentionné que les travaux de rénovation étaient effectués, à l'époque, sans dessin formel.
61. Beaudoin, France, 2021, *Restaurer l'impossible*, reportage de l'émission *La semaine verte*, Montréal, Radio-Canada, [<https://ici.radio-canada.ca/tele/la-semaine-verte/site/episodes/578978/residu-amiante-thetford-oi-seaux-noms-nouvelle-agriculture>], consulté le 22 mars 2023.
62. Schroetter, Jean-Michel, Jean H. Bédard, et Alain Tremblay, 2005, « Structural Evolution of the Thetford Mines Ophiolite Complex, Canada: Implications for the Southern Québec Ophiolitic Belt », *Tectonics*, vol. 24, no 1, p. 2.